

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-TVA-CHAMP-30-30-10-12/09/2012

Date de publication : 12/09/2012

TVA - Champ d'application et territorialité - Exonérations - Exportations et livraisons assimilées à des exportations

Positionnement du document dans le plan :

TVA - Taxe sur la valeur ajoutée

Champ d'application et territorialité

Titre 3 : Exonérations

Chapitre 3 : Exportations et opérations assimilées

Section 1 : Exportations et livraisons assimilées à des exportations

1

Les livraisons de biens à l'exportation et les livraisons de biens assimilées à des exportations comprennent :

- les exportations de biens effectuées par le vendeur ou pour son compte (sous-section 1, cf. [BOI-TVA-CHAMP-30-30-10-10](#)) ;
- les livraisons de biens expédiés ou transportés hors de de l'Union européenne par l'acheteur qui n'est pas établi en France ou pour son compte (sous-section 2, cf. [BOI-TVA-CHAMP-30-30-10-20](#)) ;
- les livraisons d'or aux instituts d'émission (sous-section 3, cf. [BOI-TVA-CHAMP-30-30-10-30](#)).